
Le français professionnel, un avatar du français sur objectifs spécifiques

Professional French : an avatar of french with specific objectives

Amir Gahmia

Doctorant en didactique du français
Université Badji Mokhtar - Annaba
amir.gahmia@univ-soukahrass.dz

Date de réception: 18/11/2022

Date d'acceptation : 03/01/2023

date de publication :31/01/2023

Résumé

Le français professionnel constitue avec le français universitaire les deux sous-branches du français sur objectifs spécifiques (FOS). S'adressant à un public utilisant la langue française partiellement ou totalement au travail, le français professionnel a connu depuis le début des années 90 et au fil des années de multiples déclinaisons correspondant chacune à des situations et à des publics particuliers dont le dénominateur commun est le recours au français en tant qu'outil de communication professionnelle.

Mots-clés: français professionnel ; FOS ; besoins langagiers ; public professionnel ; démarche de formation.

Abstract

Professional French along with university French constitute the two sub-branches of French with specific purposes (FSP). Addressed to an audience that uses the French language partly or totally at work, professional French has known since the beginning of the 1990s and over the years multiple variations each corresponding to particular situations and audiences whose common denominator is the use of French as a tool of professional communication.

Keywords : Professional French, FSP, language needs, professional audience, training approach.

* Auteur correspondant

Introduction

Depuis le début des années 1990, le champ de la didactique du français langue étrangère (FLE) s'est enrichi d'une nouvelle démarche d'enseignement/apprentissage, celle du français sur objectifs spécifiques (FOS). La création de cette démarche se voulait une réponse à l'émergence d'une demande portée par un public adulte dont le principal souci est de pouvoir communiquer en langue française dans un contexte spécifique.

Le FOS couvre deux principaux domaines : professionnel et universitaire. Le public apprenant issu de ces deux domaines a comme objectif, soit l'acquisition ou l'amélioration d'une compétence de communication liée au métier qu'il exerce (public professionnel), soit l'acquisition ou l'amélioration d'une compétence de communication nécessaire dans les situations universitaires (français sur objectifs universitaires – FOU).

Dans cet article, nous allons tenter de faire la lumière sur la problématique du français professionnel : son émergence, ses différentes appellations, sa méthodologie. Pour ce faire, nous formulons la question suivante : *Quelles déclinaisons a connu le français professionnel au fil des années en termes d'avatars, de publics, de besoins et de méthodologies ?* Il sera aussi question d'exposer sa situation actuelle par rapport au contexte algérien à travers des exemples illustratifs. Cet article se propose donc de se focaliser sur le français professionnel dans notre pays, et principalement sur un champ professionnel qui fait intervenir l'utilisation du français en Algérie, celui de l'administration.

1. L'émergence du français professionnel et la problématique des appellations

Avatar du FOS, le français professionnel est une démarche d'enseignement du français à des fins professionnelles qui s'adresse à des personnes devant utiliser le français dans l'exercice de leur métier. Depuis son avènement, il s'est décliné sous plusieurs appellations qui correspondent chacune à une époque donnée et qui renvoient à un contexte de formation et un profil d'apprenants particuliers.

Dans un article de janvier 2004 consacré à l'émergence du français sur objectifs spécifiques (FOS), Gisèle Holtzer passait en revue les nombreuses appellations qui se sont succédé ces cinquante dernières années pour désigner l'enseignement du français langue étrangère à des fins utilitaires et/ou professionnelles. Elle en soulignait les chevauchements conceptuels et remarquait qu'en pratique les différentes étiquettes *Français fonctionnel*, *Français de spécialité*, *FOS* (au pluriel ou au singulier) sont fréquemment confondues. Les recherches faites dans le champ de la didactique ont permis d'accroître la liste des appellations en faisant état de récentes mutations du FOS dont le *français de la communication professionnelle*, le *français à visée professionnelle* et le *français langue professionnelle* en sont les derniers avatars (1).

1.1. Le français à visée professionnelle

Le français professionnel est apparu en France au début des années 2000 d'abord sous l'appellation de *Français à visée professionnelle* qui, selon Florence Mourlhon-Dallies, a été portée sur le devant de la scène par une nouvelle dynamique géopolitique européenne et mondiale. Cette nouvelle appellation de *Français à visée professionnelle*

entre aujourd'hui en concurrence avec celle, plus ancienne désormais, de *Français sur objectifs spécifiques* ou F.O.S (2).

De ce fait, le français spécialisé connaît un nouveau développement qui marquera son parcours car, sur le plan politico-législatif, apprendre une langue à visée professionnelle est devenu un droit inscrit dans le Code du travail en France depuis la promulgation de la loi du 4 mai 2005 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie (3). Selon ce texte législatif, la maîtrise de la langue est désormais considérée comme une véritable compétence professionnelle.

Plus récemment encore et avec l'apparition de nouveaux publics d'apprenants porteurs de demandes de formation à caractère professionnel justifiées par l'internationalisation des échanges et l'ouverture vers des marchés francophones, la maîtrise du français est devenue, selon Jean-Marc Mangiante, une réelle compétence professionnelle dans le cadre de l'insertion professionnelle et de la loi Borloo de cohésion sociale de 2004 (4).

1.2. Le français langue professionnelle

En 2006, l'appellation de *Français à visée professionnelle* a laissé place à une nouvelle dénomination portée encore par Florence Mourlhon-Dallies, celle de *Français langue professionnelle* désignée sous l'abréviation FLP (5).

La particularité du FLP est qu'il s'adresse à des personnes devant exercer leur profession entièrement en français. Pour les publics en question, le cadre d'exercice de la profession au complet est en français (pratique du métier, aspects juridiques et institutionnels, échanges avec les collègues et avec la hiérarchie) même si une partie de l'activité de travail peut être réalisée ponctuellement en anglais ou en d'autres langues (celles des clients, par exemple).

Cela différencie le FLP du français sur objectifs spécifiques (FOS), lequel permet essentiellement à des non natifs de maîtriser le français dans leur contexte professionnel d'origine, en ciblant des compétences limitées (besoins de lecture technique, contacts avec une clientèle française et/ou francophone, négociations en français).

Interrogés sur cette conception, C. Parpette et J-M Mangiante ont apporté la précision suivante (6) :

« F. Mourlhon-Dallies considère que le FOS concerne essentiellement la formation de professionnels travaillant en français dans leur pays d'origine. Il est vrai que les exemples de programmes FOS donnés dans l'ouvrage de 2004 concernent souvent des publics de ce type. Mais ce n'est en rien un paramètre fondamental, structurant, comme l'illustre l'exemple des agriculteurs ukrainiens. On peut également citer les programmes de FOS pour les médecins étrangers exerçant un temps dans les hôpitaux français (voir *Le français des médecins* de S. Goy-Talavera et T. Fassier, PUG 2008), et tout le champ du FOU qui s'intéresse aux milliers d'étudiants présents dans les universités françaises. Le FOS est avant tout une démarche de conception de programmes de FLE qui peut s'appliquer à tous les contextes professionnels ou universitaires concernant des non-francophones, quelle que soit la localisation géographique. »

Pour mieux cerner la problématique du FLP, Florence Mourlhon-Dallies explique également qu'eu égard aux contenus d'enseignement, la notion clé de *Logique d'exercice des professions* rompt avec les inventaires d'actes de paroles issus de la décomposition de situations de travail types (comme par exemple : *accueillir, réserver, rassurer, conseiller* pour un réceptionniste d'hôtel). Ces actes de paroles sont certes importants, mais travailler en français est plus complexe que maîtriser un certain éventail de formulations possibles dans des circonstances données.

Les prises de décision, les silences, le choix du canal de communication, du ton, le devoir d'agir dans telle ou telle situation, sont des points qui conditionnent la formulation autant que les aspects linguistiques. Ainsi, l'enseignant peut-il être amené à enseigner autant des attitudes que des mots ou des expressions. C'est en cela que le FLP conjugue, s'il est correctement enseigné, formation professionnelle et enseignement de la langue (7).

De son côté, Jean-Marc Mangiante, dans son article « Une démarche de référentialisation en français des professions : le partenariat universités - Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) », développe l'idée que le FLP est apparu au sein d'une distinction fondée sur une différence de démarche didactique entre le français de spécialité (FSP) et le français sur objectifs spécifiques (FOS) faite conjointement avec Chantal Parpette en 2004 dans leur ouvrage *Le français sur objectif spécifique*. Selon Mangiante : « *Le FLP apparaît tout d'abord comme un champ délimité du français de spécialité dans la mesure où il s'applique principalement à un métier donné issu d'une branche d'activité professionnelle (métier d'infirmière généraliste au sein du domaine de la santé par exemple) mais il établit aussi des liens qui sortent un peu de la pratique spécifique de ce métier et qui touchent à des questions de statut, de cadre d'exercice, de pratiques culturelles, de postures et de logiques professionnelles* (8) ».

Le FLP se décline à la fois dans une logique d'occupation de poste et dans une logique de branche professionnelle. Or, analyser les pratiques linguistiques propres à l'exercice d'un métier ne peut se concevoir qu'en mettant en perspective les spécificités de la pratique professionnelle, qu'en réinsérant les discours dans les situations professionnelles et en distinguant les compétences liées à la maîtrise des tâches professionnelles des compétences de communication qui en constituent un des éléments.

1.3. Le français de la communication professionnelle

Apparue dans les années 2000, l'appellation *Français de la communication professionnelle* (FCP) correspond à une approche transversale aux différents domaines, se fondant sur ce que ces derniers ont en commun (Mourlhon-Dallies 2008, p.41). Le FCP avait comme objectif de répondre à de nouvelles préoccupations pour les diffuseurs du français, celles d'aller à la rencontre, à l'étranger, de publics d'employés aux formations moins pointues que celles traditionnellement prises en charge en français spécialisé. Le FCP traite des situations de communication professionnelles transversales en abordant les aspects linguistiques et culturels de la vie professionnelle.

Sur le plan didactique, le premier ouvrage en FCP qualifié de *phare* par Mourlhon-Dallies (2008, p.41) est celui de Jean-Luc Penfornis, paru en 2002 et intitulé *Français.com : méthode de français professionnel et des affaires*. L'idée de base de cet ouvrage était de rassembler en différents chapitres l'ensemble des compétences que doit

mobiliser un professionnel en français dans son travail, quel que soit sa spécialité. Ainsi, chaque chapitre est subdivisé en objectifs tels que : *Répartir les tâches, Aménager l'espace de travail, Résoudre les conflits de travail, Travailler à l'étranger*, contenant chacun des comparaisons interculturelles pour amener le public étranger à faire des rapprochements et des distinctions entre ses usages linguistiques en langue maternelle et en français dans son travail.

Globalement, le français de la communication professionnelle (FCP) s'inscrit dans la logique d'un courant didactique transversal aux domaines de spécialités centré sur la vie professionnelle. Au niveau des contenus, il prend en compte des compétences *décloisonnées*, comme rédiger un compte-rendu, une lettre, une note à partir de supports variés (tableaux, réunions, conversations téléphoniques). Il recouvre un champ de la langue commun à l'ensemble des salariés et indifférent au secteur d'activité, à la branche professionnelle, à la fonction ou au poste de travail. Les publics qu'il vise sont moins formés dans leur spécialité et moins avancés en français (Mourlhon-Dallies 2008, p.43-44).

1.4. Le français à visée professionnalisante

En 2008, Madeleine Rolle-Boumlie, attachée de coopération pour le français à l'ambassade de France à Alger avait, à son tour, proposé une nouvelle appellation du français professionnel, celle de *Français à visée professionnalisante*. Cette nouvelle dénomination correspond à une méthode qu'elle a mise en place dès 2002 en faveur de filières professionnelles dont les activités au travail font intervenir la langue française. L'expérience avait ciblé au départ l'école supérieure de banques d'Alger avant de s'étendre à d'autres établissements de formation notamment universitaire: médecine (Université d'Alger), sciences vétérinaires (Université de Blida), sciences exactes (Université de Blida), architecture (Université de Sétif), pharmacie (Université de Sétif), biologie (USTHB, Alger), sciences économiques (Centre universitaire de Béchar), sociologie (Université de Bejaia) et études militaires (ENPEI, Alger). La méthode de *Français à visée professionnalisante* a pour objectif de préparer à la réussite de l'apprenant dans un domaine de travail où la langue française est la langue d'apprentissage (langue-outil). En effet, elle visait, par exemple, à assurer aux étudiants une meilleure maîtrise de la langue française pour suivre de façon efficace leurs études dispensées dans cette langue mais surtout de les amener à pouvoir l'utiliser ultérieurement dans leur future carrière professionnelle (10).

2. La distinction FLP/FOS : une différence de public

Le français sur objectifs spécifiques (F.O.S) est marqué par sa centration sur l'apprenant qui constitue l'élément-clé de toute activité pédagogique en français spécialisé. Pour Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca, cette centration sur l'apprenant a eu pour conséquence l'importante attention accordée par la didactique à ses besoins et à ses objectifs d'apprentissage (Cuq & Gruca 2003, p.327).

Contrairement au FLP destiné à un public devant exercer son métier en France, entièrement en français ou dans une entreprise française installée dans son pays d'origine, le FOS permet surtout à des publics étrangers de maîtriser le français dans leur contexte

professionnel d'origine, en ciblant des compétences limitées (exemple de la maîtrise des techniques rédactionnelles en français pour les fonctionnaires administratifs dans certains secteurs d'activité en Algérie). Dans ce sens, Florence Mourlhon-Dallies avance que :

« *Les publics professionnels de FOS n'utilisent le français que pour des tâches prédéfinies qui servent d'objectifs aux programmes de formation. A ce titre, on peut dire que le cadre de travail pris en compte dans l'enseignement du français sur objectif spécifique n'est pas pensé comme étant entièrement en français* » (Mourlhon-Dallies 2008, p.73).

De plus, le public professionnel ciblé par les formations FOS est déjà inséré professionnellement et possède un niveau d'études confirmé. Ses principales motivations pour suivre des cursus de formation en langue viennent du besoin qu'il manifeste par rapport à la dimension linguistique et plus largement langagière dans l'accomplissement de son travail. Cette idée de besoin détermine d'ailleurs les objectifs d'apprentissage dans toute formation de type FOS car il s'agit de connaissances dont il sera fait usage concrètement en situation de communication.

A l'inverse, les publics de FLP ne sont pas tous des professionnels accomplis, en poste, avec une longue pratique de leur métier. Ce sont souvent des personnes qui se perfectionnent en français ou l'apprennent pour la première fois dans le but de s'intégrer à un cadre de travail en français, soit en France, soit à l'étranger dans une structure française. Pour Florence Mourlhon-Dallies :

« *L'une des originalités du FLP est de ne pas se cantonner au secteur du français langue étrangère (FLE) ; mais de s'appliquer tout autant à des enseignements en français langue maternelle (FLM) et en français langue seconde (FLS). Ce positionnement transversal au FLM, FLS et FLE est une des grandes différences avec le FOS (11)*».

3. L'apport de l'approche communicative

En vue de répondre à ses besoins et à ses objectifs d'apprentissage, l'approche communicative a, dès son apparition dans les années 1970, accordé une importance particulière au public adulte, notamment professionnel, devenu un élément actif dans le processus didactique en participant pleinement à la construction de son savoir.

Elle lui a permis de procéder à une véritable *mobilisation cognitive* (Charlot 1997) pour s'approprier l'objet d'enseignement/apprentissage. C'est pour cette raison qu'elle est considérée comme l'essence même du français sur objectifs spécifiques, eu égard aux convergences que le courant communicatif et le FOS entretiennent, et qui se résument dans les points suivants :

- Un enseignement fondé sur les besoins de communication des apprenants ;
- Le développement d'une compétence de communication chez les apprenants, au-delà d'une compétence linguistique ;
- La prise en compte de la dimension culturelle des sujets apprenants ;
- Le recours aux discours authentiques (par opposition aux discours fabriqués des anciennes méthodologies) ;
- Le traitement de la langue par aptitudes langagières ;
- Le développement des échanges entre les apprenants au sein de la classe.

Les éléments cités ci-dessus amènent donc à dire que sur le plan qualitatif, le F.O.S est l'expression la plus aboutie de l'approche communicative, dans la mesure où, comme le soutiennent Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette, « *Le meilleur moyen de comprendre ce qu'est la méthodologie communicative consiste sans doute à se pencher sur la mise en place d'un programme de F.O.S* » (Mangiante & Parpette 2004, p. 96).

4. Les caractéristiques du public apprenant de français professionnel

Le public professionnel se caractérise par des traits qui font sa spécificité et qui le rendent particulier par rapport à d'autres catégories d'apprenants comme le public scolaire apprenant le français général dans les écoles et lycées. Afin de mieux expliciter ce propos, nous proposons dans ce qui suit un passage en revue des traits caractéristiques du public professionnel en FOS appuyé par une série d'exemples issus du contexte algérien que nous avons puisés dans notre propre expérience d'enseignant de français professionnel dans les établissements de la formation professionnelle à Souk-Ahras (12):

- La diversité : le public professionnel appartient à différents domaines d'activités où le français est utilisé à des degrés divers selon la nature du poste occupé. A titre d'exemple, entre 2002 et 2010, nous avons, au niveau de l'institut national spécialisé dans la formation professionnelle (INSFP) de Souk-Ahras, des groupes en formation de cours du soir qui travaillaient dans différentes structures professionnelles et exerçaient des métiers divers (cadres, agents de bureaux, secrétaires, comptables, chargé de la communication, etc.) même si le dénominateur commun entre eux est qu'ils ont globalement le profil de gestionnaires administratifs.
- L'hétérogénéité : à titre d'exemple, chez des apprenants d'un même groupe-classe composé de professionnels en formation à l'I.N.S.F.P de Souk-Ahras, l'hétérogénéité se manifeste par une différence palpable au niveau:
 - ✓ Des sexes et des âges ;
 - ✓ Des motivations et des appétences pour réaliser un projet d'apprentissage ;
 - ✓ Des compétences et des savoir-faire dans les différents domaines de connaissance ainsi que dans les processus d'apprentissage ;
 - ✓ Des représentations de la société générées par l'appartenance familiale et sociale.

Ceci les différencie complètement des apprenants en milieu scolaire constituant un public homogène qui étudie par obligation un programme identique de français général.

Pour être plus exhaustif et plus clair par rapport aux facteurs de diversité et d'hétérogénéité d'un public de F.O.S, il convient de dresser un inventaire illustratif afin de mieux cerner la différence des apprenants de F.O.S par rapport à ceux de français général. Nous résumons la diversité et l'hétérogénéité d'un public professionnel de F.O.S dans l'inventaire suivant:

- Le facteur temps : le temps imparti à l'apprentissage du français pour des formations en F.O.S est généralement restreint. Les cycles sont de courte durée ne dépassant pas quelques mois, voire quelques semaines. Les professionnels en formation de cours du soir par exemple suivent leurs cours durant trois heures par jour, c'est-à-dire de 16h30 (fin de leur service actif) à 19h30.
- L'âge des apprenants : les apprenants dans un groupe en apprentissage de F.O.S n'ont pas forcément le même âge. A titre d'exemple, pour un groupe de

fonctionnaires en formation professionnelle en mode *Cours du soir* à l'I.N.S.F.P de Souk-Ahras, la fourchette des âges est entre 25 et 55 ans.

- Le niveau d'instruction : dans un même groupe de F.O.S, les apprenants ne possèdent pas tous le même niveau d'études. Il arrive de trouver des diplômés universitaires et des personnes qui ont interrompu leurs études au lycée ou au collège, comme c'est le cas de stagiaires que nous avons eu en formation dans différents établissements de la formation professionnelle à Souk-Ahras (le Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (C.F.P.A) Zighout Youcef et l'I.N.S.F.P de Souk-Ahras).
- Le statut social : pour l'exemple des professionnels, nous pouvons rencontrer dans un même groupe algérien en formation, des apprenants occupant des postes différents dans la hiérarchie professionnelle (cadres supérieurs, agents de maîtrise, secrétaires, etc.).
- Les besoins et les objectifs : le recensement des besoins est préalable à toute formation en F.O.S où le public apprend par pragmatisme et par nécessité. Il se fixe des objectifs selon ses besoins et ses attentes par rapport « à l'usage d'une langue étrangère pour communiquer dans les situations qui lui sont particulières ainsi qu'à ce qu'il lui manque à un moment donné pour cet usage et qu'il va combler par l'apprentissage » (Richterich 1985, p.92). Même si le recensement des besoins ne se fait pas directement auprès des apprenants dans les structures de formation professionnelle algériennes, il n'en demeure pas moins que le public intervient souvent au cours des séances de formation pour manifester des besoins linguistiques en français par rapport à des éléments de la formation, ce que K. Bung qualifie de *besoins de parcours* (Bung 1973, p.56-57).
- L'environnement : le public apprenant de F.O.S en contexte algérien évolue dans un environnement professionnel et plus largement social, où les situations communicatives exigent d'avoir des connaissances en français. Mais ces exigences sont différentes selon le domaine d'activités professionnelles. Par exemple, un fonctionnaire occupant le poste d'assistant administratif au sein d'une structure professionnelle comme l'office de promotion et de gestion immobilière de Souk-Ahras utilise plus fréquemment et plus régulièrement le français dans l'exercice de sa fonction qu'un fonctionnaire occupant le même poste au niveau de l'académie de Souk-Ahras, qui appartient au secteur de l'éducation nationale, l'un des premiers secteurs professionnels arabisés au lendemain de l'indépendance du pays en 1962 (13).

4.1. La notion de besoin chez le public professionnel : un déclencheur de formation

Lors d'une recherche universitaire antérieure, nous avons exposé la situation de publics professionnels algériens qui ont besoin du français dans l'accomplissement de certaines tâches professionnelles. Nous avons jugé utile de réutiliser les résultats recueillis auprès des professionnels au profit de cet article afin de donner un aperçu clair sur la nécessité pour ces personnes de recourir au français afin de combler un besoin communicatif imposé par les conditions de travail. L'importance de ce besoin varie selon les postes qu'ils occupent, les secteurs d'activité où ils exercent et peut être primordial pour leur avenir professionnel.

Cela leur permettra, par exemple, de prendre contact avec leurs homologues français et/ou francophones venant participer à des projets communs ou encore à pouvoir communiquer avec des français et/ou des francophones lors d'un éventuel voyage à caractère professionnel (stages, colloques, séminaires, symposiums, etc.) en France ou dans l'espace francophone. Ce type de situations est devenu fréquent en Algérie notamment depuis l'ouverture de l'Algérie sur l'économie de marché et le partenariat avec l'étranger (exemple de la signature de l'accord d'association avec l'Union Européenne en septembre 2005).

Afin d'illustrer cela, nous nous appuyons sur plusieurs cas concrets que nous avons recensés. Ce recensement s'est fait auprès de professionnels algériens que nous connaissons à titre personnel ou que nous avons contacté par l'intermédiaire d'un tiers. Dans le cas de ces personnes, le français revêt une importance capitale car étant utilisé à haute fréquence lors d'activités professionnelles. Parmi ces cas, nous citons (14) :

1)- Les professionnels algériens appelés à participer à temps plein ou à temps partiel à des projets de partenariat algéro-français sur le sol algérien. Ces derniers manifestent un besoin d'apprendre un genre particulier de français afin de pouvoir communiquer convenablement avec leurs collègues français sur leurs lieux de travail. C'est le cas des jeunes techniciens œuvrant notamment pour des entreprises françaises implantées en Algérie comme les concessionnaires automobiles Renault, Peugeot, Citroën, les banques Société Générale Algérie (S.G.A) et BNP Paribas, l'agence d'assurance MAE, l'entreprise française de bâtiment et travaux publics (B.T.P) Razel France, la société française spécialisée en ressources hydriques Suez, l'entreprise pétrolière Total Fina Elf, la société de télécommunications Alcatel, etc.

Pour étayer notre propos, nous citons l'exemple d'employés de banques (15) rencontrés à Souk-Ahras qui envisageaient de s'inscrire à un cours de français au Centre Culturel Français d'Annaba pour suivre une formation linguistique spécialisée en français des affaires pour les besoins de décrocher un contrat de travail avec l'agence bancaire Société Générale Algérie (S.G.A) qui est opérationnelle à Souk-Ahras depuis quelques années. Cette formation pouvait leur permettre de faire face aux situations de communication professionnelle orales ou écrites susceptibles d'être rencontrées lors de l'accomplissement de leur travail en milieu bancaire où le français a le statut de langue professionnelle.

2)- Le cas de professionnels algériens qui, suite à une sélection, bénéficient d'un contrat de travail en France ou dans un pays francophone (Belgique, Suisse, Québec ou Afrique). Pour l'illustration, nous citons les deux exemples suivants :

- Le cas des ingénieurs pétroliers algériens qui travaillent pour le compte du groupe pétrolier Total Fina Elf en France : ces derniers sont d'abord recrutés par la dite compagnie pour les besoins de ses chantiers algériens comme celui de Rhourde El Baghel (Hassi Messaoud, wilaya de Ouargla). Ils sont ensuite sollicités pour partir en France pour suivre une formation de perfectionnement ou afin de renforcer les effectifs de la compagnie-mère en fonction de leurs aptitudes professionnelles.

- Le cas des techniciens et experts algériens employés par des entreprises économiques à caractère industriel et commercial implantées au Québec (Canada), qui activent dans le secteur de l'agro-alimentaire au Maghreb, en Europe et en Amérique du

nord. Comme pour le premier exemple, ces professionnels sont sélectionnés sur la base de leurs états de service auprès de ces entreprises en Algérie, et partent au Canada soit pour des séjours de formation et de perfectionnement, soit pour une expatriation temporaire à caractère professionnel.

Malgré un niveau de français général conséquent leur permettant de faire face aux situations courantes de la vie sociale, ces professionnels algériens font appel à des établissements privés et à des centres de langue pour suivre une formation linguistique spécialisée correspondant à leurs domaines d'activité. Cette formation leur permet de s'adapter aux situations de communication spécifiques à leur travail en s'appropriant notamment un lexique spécialisé sans lequel les conversations et les échanges à caractère professionnel seraient fortement compromis.

5. La démarche d'élaboration de référentiels langagiers pour le public professionnel

Pour Jean-Marc Mangiante, la démarche d'élaboration de référentiels langagiers du monde professionnel peut être dégagée de celle qui permet l'élaboration d'un cours de français sur objectifs spécifiques. Cette démarche s'articule sur six étapes qui sont (17):

5.1. L'observation du contexte professionnel

Le formateur investit le terrain professionnel pour découvrir des situations professionnelles authentiques où le public aura à faire usage de la langue. Pour ce faire, il observe de visu le contexte professionnel où évoluent les apprenants et mesure le degré d'utilisation linguistique et langagière.

5.2. La sélection des personnels concernés

La sélection permettra au formateur-élaborateur de programme d'identifier les professionnels qui ont besoin du français dans l'accomplissement de leur travail. Le formateur pourra procéder au :

- Position des professionnels au sein de la structure : délimitation des fonctions occupées.
- Repérage des tâches effectuées par les professionnels qui nécessitent le français.

5.3. L'analyse des besoins

Elle se fait par l'utilisation d'outils méthodologiques de recueil des données en milieu professionnel comme :

- Les questionnaires et les grilles d'observation : à l'image de la grille d'analyse des besoins langagiers (*Language Needs*) proposées par Hutchinson et Waters, qualifiée de souple car se limitant aux questions de base du genre (Hutchinson & Waters 1987) :

- Pourquoi un apprentissage en langue de spécialité est-il requis ?
- Comment cette langue sera-t-elle utilisée ?
- Quels seront les contenus thématiques abordés ?
- Qui seront les interlocuteurs en langue cible ?
- Où et quand cette langue sera-t-elle utilisée ?

- Les entretiens : le formateur a recours aux échanges oraux avec les acteurs du terrain professionnel afin de recueillir des informations authentiques se rapportant aux situations d'utilisation du français au travail.

Les deux moyens cités permettent notamment le repérage et le recensement des actes de parole produits en milieu professionnel, qui constitueront le noyau des cours à proposer en situation didactique.

5.4. La collecte des données

Dans l'élaboration d'un cours de français sur objectifs spécifiques, la collecte des données succède à l'analyse des besoins, elle est nécessaire car elle constitue *Le centre de gravité de la démarche F.O.S* (Mangiante & Parpette 2004, p.26). Elle suppose un investissement personnel et parfois de longue haleine de la part du concepteur et se fait en fonction de l'analyse des besoins des apprenants et selon les situations de communication où ces apprenants auront à utiliser le français. Cette collecte fournit au concepteur les informations et discours qui serviront de socle pour la constitution du programme de formation linguistique. Elle lui permet également de confirmer, compléter ou même largement modifier son analyse des besoins, une analyse qui reste hypothétique tant qu'elle n'a pas été confirmée par le terrain (Mangiante & Parpette 2004, p.26). Dans sa collecte, l'élaborateur peut avoir recours à :

- Les enregistrements de situations orales ;
- Le recueil de documents écrits.

Pour Chantal Parpette, il est intéressant de préciser que dans la collecte des données, il faut distinguer les données « *existantes* » des données « *sollicitées* ». Elle souligne également que pour un programme de formation se déroulant dans le contexte professionnel d'origine des apprenants, les données sollicitées sont beaucoup moins nécessaires puisque ce contexte est connu d'eux. Les données sollicitées jouent en revanche un rôle majeur pour des apprenants confrontés à un milieu professionnel qui n'est pas le leur (les médecins cubains ou vietnamiens en France par exemple, ou les agriculteurs ukrainiens en stage en France) (18).

5.5. L'analyse/traitement des données

Les données recueillies sont traitées par le formateur en vue de :

- L'identification du contenu linguistique ;
- La mise en relation avec les objectifs communicatifs.

Il s'agit d'une conversion des données recueillies en inventaire de compétences de communication qu'un locuteur étranger doit acquérir pour parvenir à affronter des situations similaires et participer aux échanges langagiers qui les constituent. Jean-Claude Beacco cité par Jean-Marc Mangiante affirme à ce propos que :

« *Les référentiels par langue élaborés dans le cadre du Conseil de l'Europe sont avant tout, comme Un Niveau-Seuil (1976), des inventaires de formes dont la maîtrise par les apprenants sert à caractériser un niveau de compétence visé ou acquis. Ces inventaires dessinent un « objet-langue », produit de choix effectués dans la totalité des formes linguistiques existantes ou potentielles du français (mot, phrases, textes...). Ces formes proposées à l'apprentissage ne sont pas le français, mais du français, comme « extrait » de ses emplois effectifs par des francophones (19)».*

5.6. L'élaboration didactique

La mise au point des activités didactiques proposées aux apprenants notamment professionnels en F.O.S repose sur des options méthodologiques qui découlent de l'approche communicative dont le F.O.S est l'expression la plus aboutie, et peuvent être résumées comme suit (Mangiante & Parpette 2004, p.46) :

- Développer des formes participatives de travail qui assurent l'apprentissage en permettant une pratique maximale de la langue et un apport plus conséquent des apprenants. Dans ce cas, l'enseignant est appelé à être plus discret et à faire que la classe soit le champ d'action des apprenants.

- Favoriser les interactions permanentes inter-apprenants qui leur offrent la possibilité d'avoir des communications authentiques en classe, notamment en laissant libre cours à leur spontanéité dans des échanges d'informations et de concertation.

- Combiner le travail collectif avec des moments de travail individuel et autonome durant lesquels, l'apprenant sera appelé à s'investir à travers des activités de compréhension ou de production écrite ou orale.

Conclusion

En vue de satisfaire les besoins communicatifs du public professionnel, la didactique des langues a mis en place une démarche en mesure de répondre positivement à cette problématique. Apparue sous différentes appellations qui renvoient chacune à une situation spécifique de par le profil du public ou le milieu professionnel dans lequel il évolue, la notion de *Français professionnel* semble être très souvent confondue et assimilée à d'autres dénominations qui ne lui correspondent pas véritablement. Cette situation n'aide pas forcément le chercheur à se retrouver lorsqu'il entame une recherche sur la langue des professions.

Notre passage en revue des différentes appellations et des spécificités auxquelles elles renvoient nous amène à proposer de réfléchir à une nouvelle dénomination qui viendrait enrichir le champ de la recherche en FOS, celle de ***Français sur objectifs professionnels***, qui constituerait avec le FOU, les deux sous-branches du FOS, et qui permettrait d'éviter l'amalgame avec les autres dénominations (FLP, Français à visée professionnelle, etc.) et donnerait la possibilité aux chercheurs s'intéressant au FOS auprès du public professionnel de ne plus avoir à confondre avec l'ensemble des désignations apparues depuis le début des années 2000. Elle pourrait prendre l'abréviation de ***FOP***, une nouvelle appellation qui caractériserait les formations linguistiques résultant des besoins langagiers ***d'un public étranger inséré dans le monde du travail dans son pays d'origine***, et dont le recours à la langue française est un impératif professionnel.

Notes

(1) G. Holtzer. « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques : histoire des notions et pratiques », in *Le français dans le monde, Recherches et applications : De la langue aux métiers*, Clé International et FIPF, janvier 2004, pp. 8-24.

(2) F. Mourlhon-Dallies. « Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives », in la revue en ligne *Le français dans le monde*, URL : <<http://www.fdlm.org/fle/article/346/mourlhon.php>>, consulté le 20/11/2007

- (3) Code du Travail de la République Française, Chapitre « *Liaisons sociales* », n°14423 du 13 juillet 2005.
- (4) J-M. Mangiante. « Une démarche de référentialisation en français des professions : le partenariat universités - Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) », in *Le français dans le monde : recherches et applications. Langue et travail*, Paris, Clé international et FIPF, 2007, pp. 129-144.
- (5) F. Mourlhon-Dallies. « Penser le français langue professionnelle », in *Le français dans le monde*, n°346, FIPF et Clé International, juillet 2006, pp. 25-28
- (6) Déclaration recueillie lors d'un séjour de recherche à la CCIP de Paris (France) en juillet 2011
- (7) F. Mourlhon-Dallies. *Op.cit*
- (8) J-M. Mangiante. *Op.cit*.
- (9) J-M. Mangiante. *Op.cit*.
- (10) M. Rolle-Boumlie. « Le français à visée professionnalisante. Le cas des filières de l'enseignement supérieur », URL : < www.francparler.org/dossiers/flp5.htm >, consulté le 22/05/2010
- (11) F. Mourlhon-Dallies. « Le français langue professionnelle », URL : < <http://www.francparler.org/dossiers/flp4.htm> >, consulté le 13/01/2010
- (12) Nous avons exercé, entre 2002 et 2010, la fonction d'enseignant intervenant de français administratif au niveau de l'INSFP puis au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Zighout Youcef de Souk-Ahras.
- (13) Nous nous basons sur notre expérience de fonctionnaire à l'OPGI de Souk-Ahras entre 2004 et 2005 et notre travail en tant qu'enseignant titulaire de FLE rattaché à l'académie de Souk-Ahras entre 2006 et 2009.
- (14) A. Gahmia. *L'enseignement/apprentissage du FOS dans les établissements de la formation professionnelle en Algérie : Cas de l'INSFP de Souk-Ahras*, Mémoire de magister dirigé par Dr. Chantal Parpette, Ecole doctorale algéro-française (EDAF), Antenne de Souk-Ahras, Novembre 2009, document non publié, 201 pages.
- (15) Il s'agit d'anciens employés de la banque privée *Khalifa Bank* avant sa dissolution en 2003.
- (16) Banque à capitaux français implantée en Algérie depuis l'année 2000.
- (17) J-M. Mangiante. *Op.cit*.
- (18) Note de relecture d'une recherche universitaire en cours.
- (19) J-M. Mangiante. *Op.cit*

Références bibliographiques

- Bung, K. (1973). *La définition des objectifs dans un système d'apprentissage des langues par des adultes*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Ronéo, 112 pages.
- Charlot, B. (1997). *Du rapport au savoir*, Paris, Anthropos, 112 pages.
- Cuq, J-P. & Cruca, I. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG, 504 pages.
- Holtzer, G. (2004). « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques : histoire des notions et pratiques », in *Le français dans le monde, Recherches et applications : De la langue aux métiers*, Clé International et FIPF, janvier, pp. 8-24.
- Mangiante, J-M. (2007). « La démarche de référentialisation en français des professions. », in *Le français dans le monde : recherches et applications. Langue et travail*, Paris, Clé international-FIPF, pp. 129-144.
- Mangiante, J-M. & Parpette, C. (2004). *Le Français sur Objectif Spécifique*, Paris, Hachette, 160 pages.
- Mourlhon-Dallies, F. (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Editions Didier (Collection langues et didactique), 351 pages.
- Mourlhon-Dallies, F. « Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives », URL : < <http://www.fdlm.org/file/article/346/mourlhon.php> >, consulté le 20/11/2007.
- Mourlhon-Dallies, F. (2007). « Quand faire, c'est dire. Évolutions du travail, révolutions didactiques ? », in *Le français dans le monde, Recherches et applications*, n° 42, FIPF et Clé international, pp. 12-31.

- Mourlhon-Dallies, F. (2006). « Penser le français langue professionnelle », in *Le français dans le monde*, n° 346, FIPF-Clé international, pp. 25-28.
- Penfornis, J-L. (2002). *Français.com : méthode de français professionnel et des affaires*, Paris, Clé International, 101 pages.
- Richterich, R. (1985). *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*, Paris, Hachette (Collection F), 175 pages.